

Plan froid à Lyon : 1 200 places d'hébergement, un nombre toujours insuffisant

Le nouveau préfet du Rhône, Stéphane Bouillon, présentait ce mardi le plan d'hébergement d'urgence pour la période hivernale. Un plan froid qui va encore laisser des sans-abri à la rue.
Par Thomas Sévignon et Laurent Burlet publié le 14/11/2017 à 18h14

actualisé le 14/11/2017 à 22h03 : Avec les chiffres du 115 du 6 au 12 novembre

On prend le même et on recommence. Voilà qui pourrait résumer le plan d'hébergement d'urgence des SDF mis en place par la Préfecture pour cette période hivernale, du 1er novembre au 31 mars.

Pour cet hiver, ce sont 1200 places supplémentaires qui vont pouvoir être mobilisées pour accueillir les personnes à la rue. Ce « plan froid » 2017/2018 repart donc exactement [sur les mêmes bases comptables que pour les deux derniers hivers](#).

Ces places supplémentaires viennent s'ajouter aux 5 694 places déjà ouvertes à l'année.
Pour le financer, l'État a mis sur la table 3,6 millions d'euros.

Ce chiffre de 1200 places mérite d'être décortiqué. Il comprend ainsi :

- 850 places disponibles dans le courant de l'hiver
- 350 places supplémentaires en gymnases, mobilisables en cas de grand froid

Ce « grand froid » est défini par les pouvoirs publics lorsque la température reste négative en journée et descend entre -5°C et -10°C la nuit. On arrive donc à 1200 places uniquement si les autorités décident d'ouvrir – temporairement – les portes de plusieurs gymnases, répartis cette année sur Lyon, Villeurbanne, Oullins, Caluire et Meyzieu.

Et sur ces 850 places supplémentaires ouvertes, un tiers seulement environ le seront dans des hébergements collectifs dont les anciens locaux de Bison Futé qui devraient ouvrir prochainement.

Les deux tiers restants (558) le seront dans des hôtels à vocation sociale, dont des hôtels Formule 1 rachetés par l'Etat et confiés à Adoma.

A noter également que ces places ouvrent progressivement. Actuellement une centaine de lits sont disponibles.



Le nouveau préfet du Rhône, Stéphane Bouillon (au centre) lors de la présentation du plan froid. © TS/Rue89Lyon

Le nouveau préfet fait profil bas

Un plan d'hébergement d'urgence qui s'avère une nouvelle fois insuffisant. En effet, dix jours avant l'entrée en vigueur du plan froid, 2326 personnes ont appelé le 115 du 16 au 22 octobre et n'ont pas pu avoir une place. Dans la semaine du 6 au 12 novembre, ce sont 3202 personnes qui n'ont eu de solution.

On est donc bien au-delà des 1200 places d'hébergement d'urgence supplémentaires.

Ces chiffres sont corroborés par les observations des équipes du Samu Social.

« Au cours de l'hiver dernier, nos équipes avaient rencontré 2 000 personnes à la rue », expose Jérôme Colrat, directeur d'Alynea, l'association dont dépend le Samu social de Lyon.

Il poursuit :

« En 2010, sur l'ensemble des personnes qui appelaient le 115, on comptait environ 100 personnes sans solution. Il y en a 25 fois plus aujourd'hui. Certes, l'Etat, via la préfecture du Rhône, a créé quatre fois plus de places hivernales mais ce n'est jamais suffisant ».

Le nombre grandissant de SDF est en partie lié à l'arrivée de demandeurs d'asile dans l'agglomération lyonnaise, notamment de nationalité albanaise.

« À ce jour, nous sommes déjà à 5 600 demandeurs d'asile, alors qu'il reste environ deux mois avant la fin de l'année, ce qui devrait faire plus 25% par rapport à l'année dernière », note le préfet.

En la matière, Stéphane Bouillon fait profil bas :

« Nous nous trouvons face à une population par définition migrante et donc qui peut au fur et à mesure s'accroître. Je le reconnaiss très sincèrement, c'est la difficulté à laquelle nous pouvons être confrontés dans ce domaine ».

« Un tri insupportable »

Le préfet a par ailleurs tenu à rappeler que l'inconditionnalité de l'accueil des personnes était une priorité.

Un rappel dont le secteur associatif se félicite. C'est « le point positif » de ce plan froid pour Jérôme Colrat :

« Cela veut dire que, quel que soit le statut administratif, avec ou sans papiers, la personne peut être hébergée. Ce n'est pas le cas dans tous les départements, malgré la loi. »

Cependant, la saturation prévisible des centres d'hébergement et des hôtels fait que la préfecture du Rhône continue de pratiquer une « mise à l'abri » en fonction de critères :

« C'est prioriser en fonction de la vulnérabilité des personnes, s'il y a des enfants de moins de 3 ans, des femmes enceintes, des personnes malades, des familles », admet le préfet.

En d'autres termes, il est demandé aux associations missionnées par l'Etat de dire qui sont plus vulnérables que d'autres.

Pour le responsable du Samu Social, Jérôme Colrat, « c'est un tri insupportable » :

« On comprend la stratégie de l'Etat : faire en sorte qu'il n'y ait pas de mort dans la rue. Mais ce n'est pas notre rôle de faire ce tri. Il y a quelques années, on priorisait les enfants jusqu'à 11 ans et toutes les femmes enceintes. Maintenant, on nous dit que ce sont les moins de 3 ans et les femmes enceintes de plus de six mois.

Une famille avec des enfants dans la rue, c'est inadmissible quel que soit l'âge des enfants. »

En janvier dernier, les salariés du Samu Social s'étaient mis [en grève pour dénoncer cette situation.](#)

Dans un contexte de « vaches maigres », Jérôme Colrat reconnaît toutefois que l'hébergement d'urgence est l'un des secteurs qui a vu ses dotations les plus progresser. Mais il ajoute : « L'ampleur de la misère est telle qu'on n'arrive pas à suivre ».